RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS 3EC

Capital 1.000€

La Croix St Martin, 77515 Pommeuse

RCS Meaux 890 238 546

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE DU 13 DECEMBRE 2023.

L'an deux mil vingt-trois et le 13 décembre à 16 heures 30 au siège social l'actionnaire unique de la société 3EC la société FINANCIERE DE GESTION DU MORIN, représentée par son Président Monsieur Ammar Selmane, a pris les décisions suivantes concernant :

- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023
- Quitus au Président pour sa gestion
- Approbation des conventions visées par les articles L 227-10 du Code de commerce
- Affectation du résultat de l'exercice
- Modification de l'article 7 des statuts

PREMIÈRE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023

L'actionnaire unique approuve les actes de gestion accomplis par la Présidence au cours de l'exercice écoulé et lui donne quitus de son mandat pour cet exercice.

DEUXIÈME DECISION

L'actionnaire unique, prend acte du fait qu'aucune convention relevant de ce texte n'a été conclue ou réalisée sur l'exercice.

TROISIÈME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 soit 78.614 €, au compte autres réserves qui s'établira à 306.246 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Septembre 2021 :

39 000,00 € euros, soit 390,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 39 000,00 euros

QUATRIÈME DECISION

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 7 des statuts qui désormais est rédigé ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de Mille euros (1.000 €) divisé en Cent (100) actions de Dix euros (10 €) chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées.

A la suite de transferts intervenus le 2 novembre 2023 l'intégralité des 100 actions est détenue par : **FINANCIERE DE GESTION DU MORIN** SAS au capital 706.020 € Siège social POMMEUSE (77515), rue de la Croix Saint-Martin. RCS Meaux SIREN 892 312 240»

CINQUIÈME DECISION L'assemblée des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de publicité ou autres.

Monsieur Ammar SELMANE

